

N° 77  
JUN 2019

### VIE PUBLIQUE

Nouvelle perspective pour le  
parc des Pinsons  
> page 3

### PLEIN LES YEUX

Les petits ambassadeurs  
de Puisieux en France  
> page 6

### ENSEMBLE

Un nouveau bureau pour  
l'association « Les cheveux blancs »  
> page 14

# PUISEUX

magazine

EN  
FRANCE



## BUDGET 2019 INVESTIR POUR L'AVENIR



## LE MOT DU MAIRE

**PUISEUX**  
magazine

EN  
FRANCE

**PUBLICATION PÉRIODIQUE  
DE LA VILLE DE  
PUISEUX-EN-FRANCE**  
Place Jean Moulin  
95380 PUISEUX-EN-FRANCE  
Tél. : 01 34 72 68 94  
Fax : 01 34 72 52 44

**Directrice de la publication :**  
Catherine Klug

**Comité de rédaction :**  
Yves Murru, Catherine Klug, Nicole  
Bergerat, Maryvonne Jouany, Maurice  
Andrieu, Alain Sortais

**Crédit photos :**  
membres du conseil municipal

**Conception-réalisation :**  
Agence RDVA / 01 39 90 10 00  
Dépôt légal : à parution

**www.puiseux-  
en-france.fr**

**HORAIRES D'OUVERTURE  
DE LA MAIRIE**

**Lundi :**  
14h45-17h45

**Mardi au vendredi :**  
8h30-12h / 14h45-17h45

**Samedi :**  
9h-11h45



**Villes jumelées**



**Yves Murru**

Chères Puisseennes, chers Puiséens,

Comme vous avez pu le constater les travaux de notre nouvelle entrée de ville avancent rapidement. Pour rappel, la livraison de ces logements et commerces doit intervenir en octobre prochain. Afin de tenir les délais annoncés, un feu de signalisation temporaire a été installé et a engendré quelques petits retards. La commune est intervenue pour diminuer le temps d'attente à ce feu, afin que les automobilistes soient moins impactés.

Comme annoncé, l'année 2020 sera une année décisive pour notre future zone d'activités du bois du temple. En effet, maintenant que la zone d'activités de la Butte aux bergers a bien avancé dans sa commercialisation et sa construction, celle de notre commune va pouvoir également prendre son envol compte tenu du fait que ses réseaux seront reliés à celle-ci.

Pour notre avenir, deux gros chantiers vont commencer au cours de cette année 2019. Le premier est celui de notre future salle de spectacle qui devrait commencer à la rentrée et qui permettra à notre commune d'accueillir des spectacles extérieurs. Le second est celui porté par la communauté d'agglomération et consiste en la réalisation d'un gymnase intercommunal. Cet équipement améliorera très sensiblement les conditions d'accueil de nos écoliers, mais également des clubs de sport puiséens.

Au sujet de notre budget 2019, vous constaterez que la commune a souhaité maintenir son investissement pour que les habitants disposent d'équipements suffisants pour faire face à son futur développement. Malgré cet investissement soutenu, le conseil municipal a, à l'unanimité, maintenu les taux d'imposition locaux afin de ne pas pénaliser ses habitants pendant cette période où des efforts sont encore demandés aux Français.

Vous noterez dans ce magazine que nous continuons à protéger notre cadre de vie puiséen en veillant à son entretien tant dans nos rues (avec un désherbage écologique) que dans notre parc des pins avec un véritable travail d'entretien des arbres sains en leur permettant de s'épanouir au sein de ce joli parc.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Puisseux Mag et de bonnes festivités et vacances sur notre commune.

**Le Maire,  
Yves Murru**



environnement



# Nouvelle perspective pour le parc des Pinsons

L'un des principaux poumons verts de Puisseux-ville avec le complexe André Malraux va subir une cure de jeunesse.

Une intervention de l'entreprise Terre et Arbre est programmée courant Mai-Juin lorsque les arbres seront en feuilles pour mieux apprécier les arbres dépérissant et les bois morts.

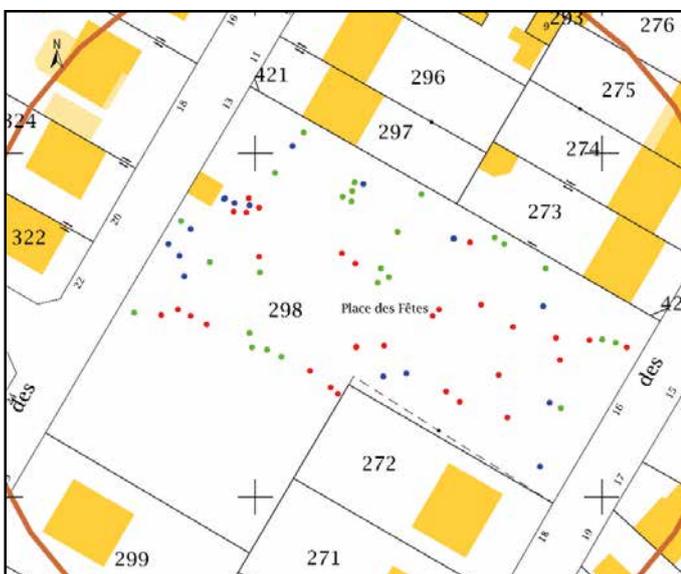
Ce parc compte 67 arbres qui occupent les deux tiers de sa surface.

Aujourd'hui, nombre de ces arbres sont soit malades, soit dangereux en raison de leur situation (à proximité d'une cheminée ou pris dans des fils téléphoniques).

Le projet comprend l'élagage de 30 arbres afin de leur permettre de retrouver une certaine vigueur et taille. 16 abattages par démontage et 7 petits abattages sont prévus.

L'idée est de redonner de la vigueur aux arbres sains et de leur permettre de pousser sans que cela constitue une menace pour les habitations ou les passants.

Dans un second temps, de nouvelles plantations sont envisagées à la bonne période de plantations des arbres.



**Point rouge : élagage**  
**Point bleu : élagage/ délierrage**  
**Point vert : abattage**



## Nouvel axe pour le désherbage écologique : un désherbeur à l'eau

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en application de la loi de transition énergétique du 18 août 2015, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans les espaces publics.

L'entretien des espaces publics passe par d'autres moyens que les produits phytosanitaires. Cette disposition de l'article 68 de la loi de transition énergétique s'impose aux collectivités locales et s'applique aux espaces verts, aux promenades, aux forêts et à la voirie. Depuis, la commune utilisait une balayeuse qui intervenait sur la voirie et les trottoirs mais pouvait abîmer les structures de voirie et nécessitait un remplacement des têtes de balayage. Les finitions sur les trottoirs se faisaient avec des coupes bordures. Ce traitement agissait en surface mais n'empêchait pas les repousses.

Depuis le mois de mars dernier, la commune a fait l'acquisition d'une machine Weedmaster M qui permet aux agents du service technique de désherber et de nettoyer du mobilier urbain en moyenne pression. Cette méthode de désherbage alternative et efficace détruit la structure cellulaire de la plante en délivrant une eau à 99 °C avec un débit de 11 litres d'eau par minute. Cette machine de 300 kg est positionnée sur le camion plateau de la commune qui permet à l'agent d'intervenir dans un rayon de 30 mètres. Ce traitement en profondeur des mauvaises herbes aboutira également à une diminution du nombre de traitement puisque 3 à 4 interventions par saison seront suffisantes. Par ailleurs, la pression délivrée en mode nettoyage est de 50 bars. Le service technique pourra donc l'utiliser à cette fin en ne mobilisant qu'un seul agent.



### le processus

Avant le désherbage



Désherbage + 1 jour



Désherbage + 7 jours

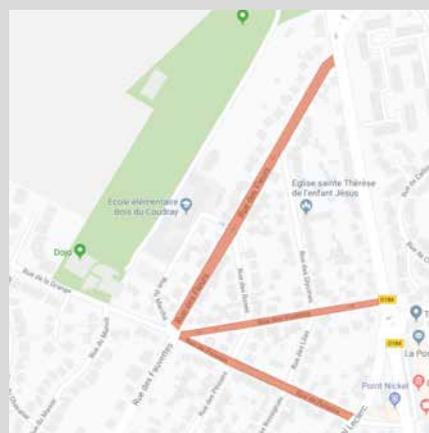


### À SAVOIR



#### Attention travaux dans le secteur du bois du Coudray

De gros travaux de réfection de la chaussée vont débuter à partir du 8 juillet 2019. Il s'agit d'effectuer la réfection des voiries pour la rue des Fleurs, la rue de Puiseux et la rue des Violettes à Puiseux-en-France. **Pendant 3 semaines, la circulation va être modifiée.** Ainsi, pendant une semaine, aucune circulation ne sera permise sur les rues des fleurs et de Puiseux. La rue des violettes permettra un accès à toutes les rues perpendiculaires. Au bout de 8 jours, la circulation devrait être permise sur les rues des fleurs et de Puiseux, tandis que ce sera au tour de la rue des violettes d'entrer en chantier. Attention, il conviendra pour les riverains et les automobilistes de veiller à respecter les sens et voies de circulation mis en place pendant toute la durée des travaux. Keolis envisage de suspendre la circulation de la ligne R7 pendant ces 3 semaines sur la partie « Bois du Coudray ». Les voyageurs sont invités à se rabattre sur les arrêts de la ligne R1 autour de la route de Marly. **Pour plus d'information sur cette interruption, les usagers sont invités à se rendre sur le site du transporteur : <https://www.keolis-cif.com> .**



# Khaldiax ROUIS, agent en charge du CCAS

Arrivée au tout début d'année 2006, j'ai commencé directement au CCAS. Depuis mon arrivée, je suis donc au service des Puiséens dans leurs démarches du quotidien.



## Combien de personnes par jour recevez-vous en moyenne et comment êtes-vous sollicitée ?

Cela varie beaucoup, mais je reçois autant de personnes au titre du CCAS qu'au titre de l'accueil général de la commune que j'assure également en binôme avec mon collègue.

## Comment vous contacte-t-on ?

Déplacement direct en mairie aux heures d'ouverture, par téléphone (pour une première approche) ou sur rendez-vous pour les dossiers plus lourds à monter ou à traiter. J'ai autant de sollicitations physiques que téléphoniques ou électroniques.

Nombre d'administrés sont envoyés par le service d'aide sociale de Fosses qui échange avec la CCAS après avoir géré les parties relevant du département (DALO, aide à l'enfance, fonds de solidarité).

## Sur quoi intervenez-vous ?

Principalement, j'agis auprès des personnes âgées notamment dans l'aide au maintien à domicile, le portage des repas/de course à domicile, le recours à une aide ménagère.

- Alerte des anciens lors des plans canicule/grands froids avec des

déplacements chez les plus vulnérables pour s'assurer que tout va bien.

- Mise en contact avec les assistantes sociales de la CAF pour les situations les plus difficiles
- Aide à la constitution de dossiers pour la CMU ou le RSA
- Aide pour remplir les demandes de logements, les dossiers MDPH, cartes de transports seniors
- Aide pour refaire le CV en lien avec la maison de l'emploi
- Aide sous forme de bons alimentaires

## Une intervention qui vous a marqué ?

L'aide d'une jeune femme qui était en difficulté pour payer son loyer à la fin de ses études et au tout début de sa vie professionnelle, qui grâce à l'aide du CCAS a pu traverser un mois difficile et a réussi par la suite son début de carrière.

Il s'agit d'un poste très très dur mais je n'en changerai pour rien au monde puisqu'il a du sens pour les administrés et donc pour moi au quotidien.

## Renseignements :

01.34.72.68.94  
khaldia.rouis@roissy-online.com

## VITE VU

### CCAS : « Des repas pour les plus démunis »

Depuis 13 années, la commune récupère les plateaux non utilisés des cantines de la commune. Ils sont ensuite redistribués dans la journée aux personnes dans le besoin.

En moyenne, ce ne sont pas moins de 10 repas qui sont sauvés et participent à rendre le quotidien moins compliqué pour nos puiséens les moins favorisés.

Ce dispositif est géré par notre CCAS qui aide les familles en difficulté.

Il s'agit également d'un moyen de lutter contre le gâchis alimentaire qui existe malgré les efforts de la commune pour veiller à la variété et la qualité des repas de nos écoliers.



## Borne d'information voyageurs

Une convention a été conclue avec Keolis pour installer une borne d'information voyageurs à l'arrêt « Général Leclerc » (qui se situe en bas de l'avenue de Grafenberg) en direction de Louvres. L'installation, la fourniture et le maintien du matériel sont assurés par KEOLIS-CIF, tandis que la commune fournit l'électricité qui recharge la batterie la nuit. Cela permettra aux usagers des transports de disposer d'une parfaite information sur les arrivées des prochains bus.

« J'agis principalement auprès des personnes âgées notamment dans l'aide au maintien à domicile, le portage des repas/de course à domicile, le recours à une aide ménagère. »



Ce projet s'est divisé en 2 étapes : la première étape consistait à sensibiliser l'établissement scolaire. Ainsi les élèves de CP de l'école Bois du Coudray inscrits au concours par leur enseignante Mme Da Silva ont eu la chance d'avoir plusieurs animations au sein de l'école proposées par le personnel du Sigidurs. Les élèves avaient ensuite pour objectif de se mettre dans la peau de petits ambassadeurs du tri et de sensibiliser à leur tour les autres classes à travers diverses actions comme le passage dans les classes, la création d'affiches... La deuxième étape consistait à créer une mascotte de l'école à partir d'emballages collectés qui représentera l'école. Les élèves de

CP ont donc décidé de créer un arbre du nom de Naturéo BDC qui vient s'ajouter aux nombreux arbres du bois du Coudray. À l'issue de toutes ces actions, le jury pourra délibérer au mois de juin 2019. Le lundi 17 juin, les six classes ayant participé au projet seront invitées à la salle Jacques Brel à Gonesse. La classe qui remportera le premier prix gagnera une sortie au cirque fin juin. La classe qui sera deuxième gagnera une BD « Deviens le héros de tes déchets » par élève. Et la classe qui sera en troisième place aura une peluche SIDGI par élève. Un prix coup de cœur sera décerné par le public. Ce prix offrira un spectacle pour l'école.

La classe de CP du Bois Du Coudray s'est vraiment beaucoup investie dans le projet. Les élèves ont parfaitement bien compris leur mission et ont mené des actions tout au long de l'année dans l'école et dans le quartier. Grâce à ce projet, l'école a été équipée de poubelles de tri. Les CP ont ainsi apporté à chaque classe une poubelle de tri pour les déchets recyclables et une poubelle pour les ordures ménagères. Un composteur a également été installé à l'école et les CP à tour de rôle emmènent à la maison une petite poubelle pour y mettre les déchets à composter. De cette manière, ils sensibilisent toute leur famille. Tous les élèves de l'école ont bénéficié de toutes les explica-

# Les petits ambassadeurs de Puiseux en France

Pour la première année, le SIGIDURS a proposé un concours entre les écoles de son territoire sur le thème de la prévention et du tri des déchets. Ce concours s'adresse à tous les élèves du CP au CM2. Six classes ont participé dont les CP de l'école Bois Du Coudray.



tions nécessaires pour bien trier les déchets. Les élèves de CP ont fait preuve de dynamisme pour mener à bien tous ces changements dans les habitudes de l'école. Ils ont également fait une demande à tous les parents de l'école élémentaire : des serviettes en tissus pour la cantine pour éviter d'utiliser toutes ces serviettes en papier. Depuis l'an dernier déjà, où les CE1/CE2 de Mme Duraes avaient déjà participé à un projet de ce type, il est demandé aux enfants et surtout aux parents de préparer des pique-niques 0 déchet pour les sorties. Des flyers ont circulé dans les différents commerces du quartier pour sensibiliser petits et grands.

Aidez nos élèves de CP dans ce projet et ayez les bons gestes. La planète souffre de nos mauvais agissements et seuls nos petits citoyens de demain pourront changer les choses.

Ainsi Janelle, Nayah, Eva, Léna, Naéva, Melvina, Maélie, Corentin, Manel, Diogo, Daria, Matéo, Léonie, Esteban, Léana, Clélia, Soline, Rudy, Clément, Marie, Timéo, Enola, Thedy, Aaron, Anisse, Nolhan, Léo, Sacha et leur maîtresse sont fiers de vous dévoiler les photos de ce grand et beau projet auquel ils ont participé avec beaucoup d'enthousiasme et une volonté de changer les choses et d'avoir des attitudes plus responsables. Les CP sont

fiers d'avoir été les ambassadeurs du SIGIDURS. Ils ont tout fait pour mener à bien leur mission et s'engagent à poursuivre...

## Cérémonie des diplômés

Chaque année, la municipalité récompense les jeunes diplômés de notre commune. Vous venez d'obtenir votre CAP, BEP, BAC, diplôme d'enseignement supérieur, etc... inscrivez vous en mairie pour célébrer votre réussite lors de notre cérémonie des diplômés prévue en octobre.

# Budget 2019

## Rigueur de gestion et dynamique d'investissement

Voté le 2 avril dernier par le Conseil municipal, le budget 2019 a été voté sans augmentation des taux de la Taxe d'Habitation et des taxes Foncières. Conjuguée à la stabilité des impôts votés par le Conseil départemental et par l'intercommunalité, cette décision devrait entraîner une quasi-stabilité des impôts locaux qui seront prélevés en novembre prochain.

Le vote du budget est l'une des décisions majeures du calendrier municipal. Chaque année, les membres du Conseil municipal fixent l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune dans ce document de référence pour l'ensemble des services. Un exercice toujours compliqué dans

une commune de la taille de Puiseux-en-France dont les ressources financières dépendent pour une large part de la fiscalité directe : c'est-à-dire le produit de la taxe d'habitation et des taxes foncières qui représente 63 % des ressources de la commune.

### LES POINTS À RETENIR DE CE BUDGET 2019

#### Des dépenses courantes en nette diminution

**-10,55 %** c'est l'évolution des charges à caractère général de la commune de 2019 par rapport à 2018. Cette diminution des dépenses courantes de la commune traduit une volonté de maîtrise des charges de fonctionnement de la commune.

Les charges à caractère général recouvrent notamment :

- Les dépenses, d'eau, d'électricité, de combustibles et carburants
- L'achat de fournitures administratives et techniques
- Les frais d'entretien courants des bâtiments et voiries
- Les primes d'assurance
- Les frais de poste et télécommunications
- L'achat de prestations de services auprès d'entreprises extérieures

- Les charges : diverses : communication, fêtes et cérémonies, transports collectifs, etc.

#### Des charges de personnel en légère hausse

**+2,89 %**. La rémunération des agents communaux représente la part la plus importante des dépenses de fonctionnement de la commune. Chaque année, les charges de personnel progressent de manière quasi automatique en raison des ajustements de rémunération fixés par les grilles de rémunération et d'évolution de carrière des fonctionnaires territoriaux.

#### Les charges de gestion courante en légère baisse

**-2,07 %** de diminution pour ces charges qui comprennent les indemnités du Maire et des adjoints, le contingent versé

par la commune au Service départemental d'Incendie et de Secours, la subvention au CCAS et aux associations locales notamment.

Les indemnités au maire et aux adjoints baissent notamment de 8 000 euros. La commune poursuit également son effort de soutien auprès des associations de la commune dans le cadre de ce budget 2019.

### Le chiffre

**2 277 729 €**

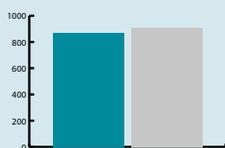
c'est l'enveloppe budgétaire la plus importante du budget d'investissement 2019. Elle correspond au coût de réalisation de la future salle de spectacle dont la réalisation va être engagée cette année. Pour financer ce projet, la ville a souscrit un emprunt de 2 088 892 €.

### Le budget à chiffres comparés

Ces chiffres sont issus du site officiel du Ministère des finances et portent sur les comptes de l'ensemble des communes de 2017. Ils sont exprimés en euros par habitant (pour rappel, la commune compte officiellement 3 533 habitants).

#### Recettes de fonctionnement

**Puiseux : 871 €**  
Moyenne : 909 €



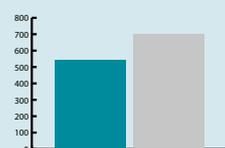
#### Charges de fonctionnement

**Puiseux : 788 €**  
Moyenne : 756 €



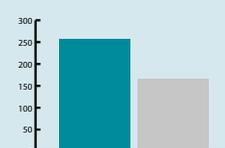
#### Encours de la dette

**Puiseux : 542 €**  
Moyenne : 702 €



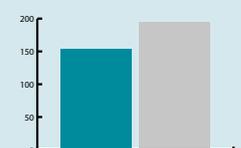
#### Produit de la taxe d'habitation

**Puiseux : 256 €**  
Moyenne : 165 €



#### Produit de la taxe foncière

**Puiseux : 154 €**  
Moyenne : 194 €



## À SAVOIR

### Les principaux investissements 2019

- 4 125 € pour l'achat d'arbres et arbustes
- 5 000 € pour l'entretien et l'équipement de l'hôtel de ville
- 48 200 € pour l'entretien des bâtiments scolaires
- 73 960 € pour l'entretien des bâtiments communaux (équipements sportifs notamment)
- 419 152 € pour l'entretien de la voirie et des espaces publics
- 10 550 € pour les frais de maîtrise d'œuvre d'enfouissement des réseaux électriques au village
- 31 044 € pour l'acquisition de matériels de sécurité (extincteurs, alarmes, etc.)
- 18 564 € pour l'acquisition de matériel d'entretien des espaces verts
- 35 600 € de frais d'études divers (révision du PLU, salle de spectacle, etc.)

### Quelques chiffres clés

**1 495 693 €**

produits des taxes d'habitation et des taxes foncières attendues pour 2019. C'est seulement 37 800 € de plus qu'en 2018 en raison notamment du maintien des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières à leur niveau de 2018.

**272 000 €**

montant de l'attribution versée à la commune par la Communauté d'Agglomération « Roissy Pays de France ».

**630 685 €**

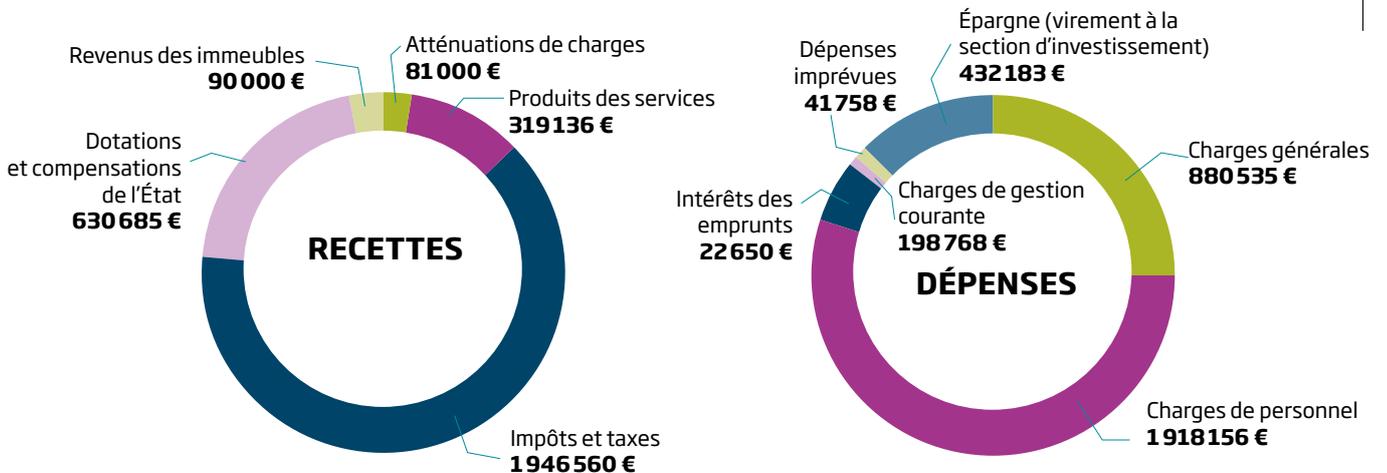
montant des dotations et fonds de compensation versée à la commune par l'État.

**180 000 €**

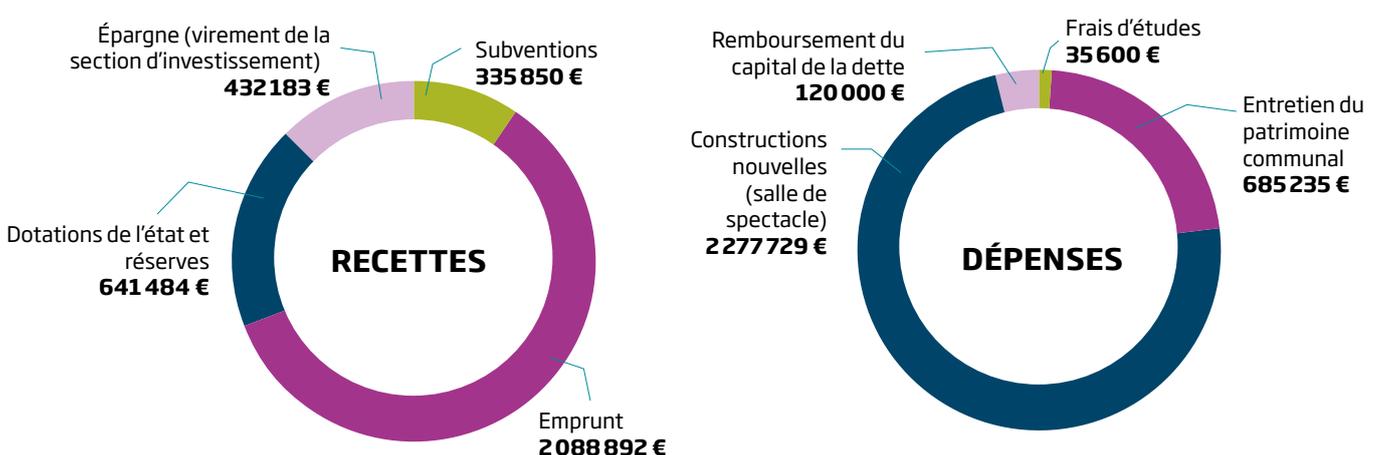
montant des participations des familles aux services périscolaires (centres de loisirs, cantines, etc.).

**TOTAL DU BUDGET : Fonctionnement 3 521 052 € - Investissement 3 498 410 €**

### Fonctionnement



### Investissement



# Sports et loisirs : investir pour l'avenir

## UNE SALLE POLYVALENTE POUR RENFORCER L'ACCÈS À LA CULTURE

Une salle de spectacles polyvalente, un nouveau gymnase : ces deux nouveaux équipements vont permettre d'améliorer l'offre communale en matière de loisirs culturels et sportifs autour du complexe André Malraux.

Renforcer le programme d'animations locales autour d'une programmation culturelle plus étoffée : c'est l'objectif de la salle de spectacle dont la réalisation devrait être lancée d'ici la fin de l'année 2019, à l'initiative de la municipalité.

### Pourquoi une salle de ce type à Puiseux ?

« Parce que notre commune est assez éloignée des grands équipements culturels du territoire », répond le Maire, Yves Murru. « Nous souhaitons depuis bien longtemps accueillir des spectacles et des divertissements accessibles à toutes les générations, mais nous n'avons pas de locaux adaptés pour ce type d'événements. L'idée de construire cette salle était dans les cartons depuis quelques années et nous avons attendu le remboursement d'emprunts anciens pour concrétiser ce projet dans le respect de nos équilibres budgétaires ».

La nouvelle salle sera construite au contact du gymnase existant pour d'évidentes raisons d'ac-

cessibilité et de complémentarité par rapport aux équipements existants.

« Cet espace est idéalement situé puisqu'il se trouvera à proximité de notre futur éco-quartier tout en restant proche du Village et des différents quartiers résidentiels de notre commune », souligne le Maire.

### Quelle complémentarité par rapport au Grenier ?

Il sera conservé et rénové de même que la salle de l'association des Cheveux Blancs. « Cet ensemble continuera d'accueillir les manifestations associatives et les événements municipaux qui ne nécessitent pas d'importants moyens techniques », argumente le maire. « La réalisation de cette nouvelle salle constitue un investissement pour l'avenir, sachant qu'avec le développement progressif de nos nouveaux quartiers d'habitation, une seule salle ne pourra pas suffire à améliorer le nombre et la qualité de nos manifestations locales ».



Laurent & Lusso - architectes

Vue d'architecte de la nouvelle salle. L'entrée principale de la salle de spectacle (A) sera réalisée du côté de la future voie de desserte de l'éco quartier. L'équipement sera adossé au gymnase existant et comprendra une seconde entrée commune au Grenier et au gymnase qui conserveront un accès indépendant, communiquant avec un nouvel ensemble de vestiaires et de locaux techniques. Le programme prévoit également la réfection de la toiture du gymnase, des sanitaires et des vestiaires et la rénovation des parkings extérieurs.

Sur le plan esthétique, la salle sera dotée d'un élégant parement en métal irisé (B) et d'un socle en béton recouvert d'un parement de ton gris (C).

L'équipement comprendra une salle de spectacle équipée de gradins amovibles d'une capacité de 350 spectateurs et d'une grande scène de plain-pied. L'équipement fournira un plateau technique complet aux artistes professionnels et amateurs qui seront invités à s'y produire. Éclairage, sonorisation, régie, loges, etc. L'acoustique a particulièrement été soignée par les concepteurs dans un souci de polyvalence, la salle étant également destinée à l'accueil de manifestations publiques importantes telles que cérémonies ou réunions publiques.

## À SAVOIR

### Développer une nouvelle offre culturelle pour tous les publics

La ville reçoit de nombreuses propositions de la part de compagnies théâtrales, de groupes musicaux et d'artistes représentant de nombreuses disciplines du spectacle vivant. Avec cette salle, il deviendra possible de mettre en place une programmation plus régulière qui s'adressera à tous les publics, notamment aux plus jeunes. Clairement, l'objectif est de mettre en place une offre culturelle adaptée aux attentes de Puiséens, en partenariat avec les associations à caractère culturel et les différents festivals organisés à l'échelle du Val d'Oise. Ces derniers proposent des spectacles de qualité (théâtre, concerts, expositions), à des prix très abordables, aux communes du département dotées d'équipements adaptés.

### Subventions attendues :

Cet équipement est réalisé dans le cadre d'un contrat régional signé avec la Région Ile-de-France et le Département du Val d'Oise :

- Subvention de la région : 750 000 €
- Subvention du département : 300 000 €
- Subvention de la CARPF : 295 000 €
- Subventions potentielles de l'État : 352 000 €

# La chaleur du bois pour le futur gymnase intercommunal Puisieux/Fontenay

Un nouveau gymnase à Puisieux-en-France : c'est le second équipement entièrement neuf qui va prendre place dans l'enceinte du complexe sportif André Malraux à l'initiative des communes de Puisieux-en-France et de Fontenay-en-Parisis et grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

L'investissement d'un montant de 2 millions d'euros, sera intégralement financé par l'intercommunalité, à destination des deux communes de Fontenay-en-Parisis et de Puisieux-en-France. Elles se partageront les capacités d'accueil et la gestion de l'équipement dès son ouverture prévue pour la fin du premier semestre 2020.

Ce gymnase moderne et polyvalent, faisant largement appel à des structures porteuses et des parements en bois, permettra d'accueillir pratiquement toutes les disciplines sportives d'intérieur : basket, volley, tennis, handball, etc. et sera ouvert aux établissements scolaires mais également aux associations sportives. « C'est un formidable coup de pouce de la Communauté d'Agglomération qui a choisi d'accompagner nos deux communes dans leur développement », se réjouit Yves Murru.

- Début des travaux : fin d'été 2019
- Durée des Travaux : 9 mois
- Mise en service : mi 2020





## Retour sur le carnaval et la chasse aux œufs



Le samedi 6 avril dernier, deux chars ont circulé dans les rues du village puis dans le bois du Coudray, sur le parvis de l'hôtel de ville, l'avenue Grafenberg et au complexe André Malraux. Le service animation accompagné de l'ensemble des enfants qui fréquentent le centre de loisirs ont organisé cette belle fête.

Les animateurs ont assuré l'ambiance dans toute la ville grâce notamment à leurs tenues de super héros (thème retenu cette année), mais aussi grâce à leur enthousiasme et à leurs chorégraphies qu'ils ont enchaînées sans temps mort.





Le samedi 20 avril, la chasse aux œufs de Pâques a également rencontré un fort succès dans le Bois du Coudray. Les enfants accompagnés de leurs parents se sont lancés à la recherche d'œufs ou de petits jouets après avoir réussi des petites épreuves.

Ils ont pu également profiter d'une plaine de jeux aménagée et animée par les élus de la commune pour leur plus grand plaisir.





# Un nouveau bureau pour l'association « Les cheveux blancs »

Le 20 septembre dernier, le nouveau bureau de l'association « Les Cheveux Blancs » a été élu. Celui-ci est ainsi composé de Christian MAHE, Président, de Françoise COCHON, trésorière, de Nicole OMNES, secrétaire et de Michel COCHON, secrétaire adjoint.



Lors des derniers évènements les membres ont partagé au son de l'accordéon la galette des rois en janvier dernier. Le 7 mars, dans le cadre de la journée intergénérationnelle, le club des Cheveux Blancs a accueilli les enfants du centre de loisirs pour échanger le temps d'un après-midi autour d'ateliers de fabrication de masques et de maquillage. Les enfants ont pu déguster de succulentes crêpes faites par nos mamies. Enfin, le 11 avril, nos retraités ont pu déguster des produits du terroir et du cochon grillé dans une ambiance chaleureuse et champêtre à la ferme de la Michette. Il est rappelé que le but de l'association est de créer du lien, de se rassembler les jeudis de 14h00 à 17h30 au complexe André Malraux dans une salle dédiée, de promouvoir la convivialité autour de



jeux de cartes ou de société. La fréquentation a doublé depuis septembre dernier.

**Prochaines sorties :**

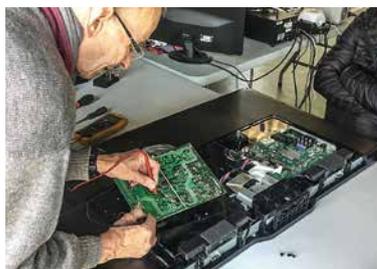
- 13 juin visite du musée de Breteuil sur Iton
- 27 juin soirée couscous au Pacific
- 19 septembre soirée cabaret Belle époque à Briquemesnil
- 26 septembre Assemblée Générale du club

**Nouveauté 2019 :** le club ouvert aux retraités est désormais ouvert à tous les puiséens.

Pour rappel, l'adhésion est gratuite pour les puiséens et de 25 € pour les extérieurs. Un goûter est servi à chaque membre tous les jeudis.

## REPAIR CAFE

Le 13 avril dernier s'est déroulé le Repair café qui mettait l'accent sur la réparation de smartphones ou sur l'atelier de relooking de meubles. L'Atelier Couture a connu une très forte activité.





## Visite au salon des seniors

La municipalité a organisé une sortie au salon des seniors Porte de Versailles le mercredi 3 avril 2019. Elle a réservé un car et a véhiculé les personnes intéressées, qui ont pu déambuler dans les 200 stands autour de 10 villages thématiques.

## Nos danseuses sur le podium

L'ALC Puiseux a dignement représenté la commune grâce à ses danseuses qui ont remporté le 3<sup>e</sup> prix au Grand Prix du Val d'Oise qui s'est tenu les 30 et 31 mars derniers. La commune félicite grandement Madame Aubry et ses troupes et leur renouvelle ses félicitations pour cette très belle performance.



## AMAP

La réunion de lancement de l'AMAP Les paniers de Puiseux du 30 mars dernier a été un très grand succès. Ce ne sont pas loin de 50 personnes qui sont venues se renseigner et s'inscrire pour les futures distributions. Pour l'instant, l'association Re part a atteint le maximum de membres que peut fournir notre agriculteur local pour ces distributions. Une liste d'attente est constituée.



## Numéros utiles

### Permanence mairie :

06 86 21 88 08

Urgences médicales et SAMU : 15

SAMU social : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17 ou 112 (depuis un portable)

Police municipale : 0800 88 81 23 (appel gratuit)

Gendarmerie de Louvres : 01 30 29 39 70

### Voisins vigilants

06 11 50 25 51 / 06 69 19 83 33

Référénts à appeler si vous constatez un événement anormal chez vos voisins ou dans la rue. L'appel déclenche une intervention immédiate de la gendarmerie nationale 24/24 heures - 7j/7

### Groupe scolaire du Bois du Coudray

Place Girard Boisseau

8 h 30 - 11 h 30

et 13 h 30 - 16 h 30

Maternelle et élémentaire : directeur, Monsieur Laretta -Garde  
Tél. : 01 34 72 85 23

### Groupe scolaire Marcel Pagnol Place Jean Moulin

8 h 30 - 11 h 30

et 13 h 30 - 16 h 30

Maternelle et élémentaire : directrice, Madame Blondel  
Tél. : 01 34 72 75 81



## Permanences juridiques gratuites

Sans rendez-vous dans les mairies de :

- Fosses : le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10 h à 12 h
- Louvres : le 2<sup>e</sup> et dernier mardi du mois de 18 h à 20 h
- Le Thillay : le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 10 h à 12 h
- Marly-la-Ville : le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 10 h à 12 h
- Surveilliers : le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10 h à 12 h
- Vémars : le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9 h à 11 h
- Écouen : le 1<sup>er</sup> samedi du mois (renseignement au 01 34 71 10 86)

# État civil

## Naissances

### Bienvenue à...

MONFORT NGUYEN Ayden naissance à Puiseux le 06/01/2019

BONIC Maïwen le 22/01/2019

CHAMBRIER PAGAZZI Lino le 10/02/2019

BABOO Alyan le 25/02/2019

THOMAS Raphaël le 26/02/2019

CAVALIER Louise le 04/03/2019

JEUNE NOZIER Clara le 03/04/2019

**Bienvenue à tous les bébés ! Félicitations à tous les parents !**



Il vous est possible de nous adresser une photo de votre nouveau-né, si vous souhaitez la faire paraître ! N'hésitez pas !

## Décès

### Ils nous ont quittés...

BIGER épouse BLIN Evelyne Victorine Marie-Vincente le 04/01/2019

KATHIRGAMANATHAN JOTHIVEL le 20/03/2019.

POIRET épouse SZUBERT Jacqueline Yvonne le 15/03/2019

**La Ville adresse ses condoléances aux familles.**

## Vos élus à votre écoute

Vous pouvez contacter la mairie au 01 34 72 68 94 pour prendre un rendez-vous avec le Maire, un adjoint ou un délégué.



# JUIN *en fête*

**Vendredi  
21 JUIN**  
FÊTE DE LA  
MUSIQUE ET  
FEU D'ARTIFICE

**Samedi  
15 JUIN**  
MARCHÉ  
DES SAVEURS

**Dimanche  
23 JUIN**  
FOULÉES  
PUISÉENNES

**PUISEUX** EN FRANCE